

## L'action sociale communale en Wallonie

**Visite d'études à LIÈGE auprès de la « Fédération des CPAS »  
et du « Centre de Formation de la Fédération des CPAS »  
auprès de l' « Union des Villes et Communes de Wallonie »  
et du « Centre Public d'Action Sociale » (CPAS) de LIÈGE**

**Mardi, le 6 novembre 2012**



à l'initiative des offices sociaux *MERSCH-OSCARE-OSONORD-RESONORD-WILTZ*  
en collaboration avec le Ministère de la Famille et de l'Intégration  
et avec le Syndicat des Villes et Communes à Luxembourg (SYVICOL)  
en collaboration avec l'Université du Luxembourg, UR INSIDE, axe social inclusion  
organisé par l'Association Nationale des Communautés Éducatives et Sociales (membre de l'AIFRIS)  
Avec le soutien financier du centre d'information Europe Direct à Munshausen (L)

Au Grand-Duché du Luxembourg, la loi du 18 décembre 2009 organisant l'aide sociale (L) a entièrement réformé le fonctionnement et les missions des offices sociaux communaux, respectivement intercommunaux. La nouvelle législation s'inspire e.a. de la législation belge, notamment de la loi organique du 8 juillet 1976 des centres publics d'action sociale (B). Les CPAS sont des acteurs privilégiés de la politique sociale communale en Belgique. Pour les décideurs et professionnels luxembourgeois il s'avère intéressant à prendre connaissances des expériences et orientations politiques actuelles des CPAS qui se sont regroupés en une fédération wallonne des CPAS. Cette visite d'études auprès d'un CPAS citoyen contribuera à développer un échange transfrontalier qui mette en évidence les enjeux et défis de la politique sociale au niveau communal en Europe.

Objectifs de la visite d'étude: acquérir des connaissances au sujet du fonctionnement et des expériences des CPAS en Wallonie ; mise en évidence du besoin d'échange entre CPAS ; le réseau d'échange d'information et le travail de réseau de la Fédération des CPAS ; mode et gouvernance de la Fédération des CPAS ; prospective d'échanges et/ou de projets transfrontaliers en matière d'action sociale communale; dimensions de la politique sociale communale en Wallonie.

Public cible : décideurs nationaux et communaux, membres des conseils d'administration et collaborateurs des offices sociaux luxembourgeois, instances publiques, formateurs, praticiens

### ***Programme de la journée***

10h30 Accueil de la délégation luxembourgeoise par M. Claude EMONTS, président de la Fédération des CPAS-et M. Bernard ANTOINE, directeur général de la Fédération des CPAS (<http://www.uvcw.be/espaces/cpas/>).



Mot de bienvenue par Mme. Isabelle KLEIN, conseillère de direction 1ère classe, responsable de division «Solidarité » au Ministère de la Famille et de l'Intégration (MFI) à Luxembourg

11h05 Présentation du programme de la journée et du réseau de l'AIFRIS et des liens entre le Centre de Formation de la Fédération des CPAS et le Grand-Duché du Luxembourg par Valérie Desomer et Charel Schmit

11h15 Historique de la loi organique de 1976 (évolution et défis) vers la Loi du 26 mai 2002 concernant le droit à l'intégration sociale - M. Bernard ANTOINE

12h30 *Pause-déjeuner*

14h00 Présentation des services du CPAS de Liège

15h00 Discussion au sujet de la politique sociale communale avec Monsieur Claude EMONTS, Président de la Fédération des CPAS, et président du CPAS de Liège, respectivement Jean-Marc JALHAY, secrétaire du CPAS.



Témoignages de l'évolution récente à Luxembourg

- M. Fernand Sauer, président de l'Office social de Mersch
- Membres du groupe de travail «entente des O.S. Luxembourg »
- Autres

16h00 Conclusion

16h30 Retour

### **Participation**

*Afin de garantir le bon déroulement de la journée, nous vous prions de bien vouloir communiquer votre participation jusqu'au 30 octobre 2012 auprès de M. Filipe Da Silva de l'Office social Mersch, 35, rue de la Gare, L-7535 MERSCH, Tél: 26 32 58 – 1, Fax: 26 32 58 – 33, E-Mail: [info@osmersch.lu](mailto:info@osmersch.lu) Le nombre de participants est limité à **20 personnes**.*

*Un transfert en bus vous sera proposé. Les heures et lieux de départ vous seront communiqués ultérieurement. (Horaire prévu : départ à Differdange à 7 :00 ; Luxembourg-Bridel vers 7 :35 ; Mersch-Mierscherbierg vers 8 :00 ; Hosingen vers 8 :25)*